

Journée de ski 2022

- Date : jeudi 3 février 2022 (date de réserve le jeudi 10 février)
- Domaine skiable : Champéry/Les Crosets. **Attention** : l'abonnement n'est pas valable pour Morgins et Champoussin.
- Inscription : Formulaire reçu par e-mail.
- Transport : **8h40** : départ des cars au Collège de St-Maurice – gare
15h15 : rendez-vous sur la place des cars aux Crosets
15h30 : départ des cars des Crosets
16h15 : arrivée prévue à St-Maurice
- Matériel à prendre : - masque pour les transports et remontées mécaniques
- matériel de ski en bon état et contrôlé
- casque obligatoire
- Prix : 36.- (abonnement + transport)
- Remarques : - journée réservée aux skieurs autonomes, aucun cours ne sera dispensé.
- les habitants des communes de Monthey, Troistorrens, Val D'Illiez et Champéry peuvent se rendre directement devant la cabine de Champéry pour s'annoncer.
- les rendez-vous pris lors de cette journée ne donnent pas le droit à un remboursement.

Esprit de la journée

- Il s'agit d'une **journée sportive, sans alcool ni tabac**
- Personne ne passe donc sa journée au restaurant.



Sécurité

- Aucun élève n'est autorisé à skier seul. Skier au minimum par 3 sur le domaine des Crosets.
- Il est strictement interdit de sortir des pistes balisées !
- Soyez prudents !



Comportement en cas d'accident grave

- Protéger le blessé, mettre visiblement les skis en croix à l'amont
- Ne pas le bouger (blessure au dos ?)
- Avertir le poste samaritain le plus proche.

024 479 10 55

(SOS aux Crosets)

Le centre de premiers secours aux Crosets se trouve à l'est de la place de parc, au départ des télésièges.

Important : annoncer l'accident à un professeur avant d'appeler les parents, les numéros des responsables se trouvent au centre des premiers secours.

Comportement en cas de départ anticipé (à cause de maladie)

Une rentrée anticipée doit impérativement être annoncée au secrétariat du Collège (027 607.40.00).